

MASTER MENTION DROIT DES ESPACES ET DES ACTIVITÉS MARITIMES (DEAM)

## PARCOURS DROIT, MER ET LITTORAL

**Semestre 10**

**PARCOURS NON ALTERNANT**

### UE : Maitriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin

5 crédits ECTS

#### Modalités de contrôle des connaissances

##### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral		50%	Évaluation commune entre UE Maîtriser les risques et les contentieux maritimes et l' UE Maitriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin (sauf droit des pêches non évalué lors du grand oral) Grand oral de 20 à 30 mn devant un jury CTHS place à la fin des cours du semestre
	Contrôle ponctuel	Ecrit et/ou Oral		50%	1 évaluation CP écrit ou oral dans chaque matière de l' UE Une seule note CP ( = 50%) constituée de la moyenne des évaluations de chaque matière de l' UE : Poids égal pour le calcul de la moyenne

##### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30		Note grand oral 100 % si CP défavorable sinon 50% CP - 50% CT si note de CP favorable à l'étudiant

## Droit international de l'exploitation des ressources marines

## Droit des pêches et de l'aquaculture

## Droit de l'environnement marin

## Energies marines renouvelables